

# Rapport d'évaluation

**Suivi 2001-2002 de la mise en  
œuvre du plan d'aide à la réussite  
du Collège André-Grasset**

*3 avril 2003*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur André Lapré  
Directeur des études  
Collège André-Grasset  
1001, boul. Crémazie est  
Montréal (Québec) H2M 1M3

**Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)**

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège André-Grasset de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. Toutes les mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont le tutorat par les pairs et les mesures spéciales adoptées pour soutenir la réussite dans des cours ciblés.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour procéder à des ajouts au plan pour en améliorer la performance, notamment l'engagement d'un nouvel API, l'organisation d'activités destinées aux élèves et aux parents et des journées de formation spécifique pour certains professeurs.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Danielle Cossette, agente de recherche